



Groupe de Travail du 7 mars 2011

S.I.P. – Maillage territorial

Un groupe de travail ayant pour ordre du jour « maillage territorial – déploiement des S.I.P. en 2011 et bilan E.M.R. – bilan de l'installation des S.I.P. 2010 et de l'accueil dans les S.I.P. », s'est tenu lundi 7 mars 2011.

97 S.I.P. prévus en 2011 par « vagues », alors que l'accueil reste dans la tempête.

La délégation **F.O.-DGFIP** a dénoncé la poursuite de la création de nouveaux S.I.P. alors que l'ensemble des problèmes, qui perdurent dans ceux créés en 2009 et 2010, n'ont pas trouvé de solutions.

La Direction Générale a malgré tout programmé 97 créations de S.I.P. pour 2011 selon des dates prévisionnelles en janvier, mars, avril, juillet et décembre.

F.O.-DGFIP a rappelé que le bilan des vagues précédentes a mis en évidence que la création d'un S.I.P. nécessitant des travaux immobiliers était une source supplémentaire de problèmes pour les agents, qui voient leurs conditions de travail fortement dégradées. Notre revendication demeure que les travaux soient exécutés avant l'installation des agents, quitte à reporter des dates de création comme par exemple pour le SIP de St Denis de la Réunion ou de Marie-Galante.

En réponse à nos questions portant sur la réalité des budgets immobiliers en cette période d'austérité, la Direction Générale a certifié qu'ils n'étaient pas concernés par les réductions des crédits.

Pour ce qui concerne la mission accueil, le Syndicat a dû réaliser lui-même le bilan, les documents préparatoires étant inexistant sur ce point.

La délégation **F.O.-DGFIP** a souligné que cette mission considérée comme prioritaire par les directions locales, s'effectue toujours au détriment des autres missions telles que le recouvrement et l'assiette, dans un contexte récurrent de suppressions d'emplois. **F.O.-DGFIP** a également mis en exergue le volume important des usagers reçus, ainsi que l'ont illustré différents articles de presse au sujet des files d'attente. Si la Direction Générale admet l'augmentation du volume, elle nie l'existence de délais d'attente souvent insupportables pour les usagers.

Cependant, l'administration avoue enfin que les formations à la mission accueil n'ont pas été correctement et préalablement assurées pour 20 à 25 % des S.I.P. Vous avez dit précipitation ! ?

F.O.-DGFIP a déploré qu'aucune étude sur l'accueil dans les trésoreries de proximité soit diligentée. Ces postes comptables, notamment en milieu péri-urbain, subissent souvent des afflux de nouveaux usagers n'ayant pas pu être accueillis correctement dans les SIP de centre ville.

La Direction Générale a répondu en minimisant la charge de cette mission : « La mission de renseignement sur l'assiette est considérée comme marginale dans les postes et donc l'accueil fiscal doit rester « basique ». Il constitue simplement un point d'entrée à la DGFIP ». Vous avez dit Guichet Fiscal Unique ?

F.O.-DGFIP a marqué beaucoup de réserves sur les conditions de réalisation de la prochaine campagne de déclaration des revenus, surtout avec la médiatisation actuelle, et ne pense pas que le lancement d'un prochain sondage national soit indispensable avant de commencer à réfléchir à des solutions concrètes.

Le Syndicat suit avec attention l'expérimentation effectuée en Côte-d'Or consistant à délester l'accueil téléphonique des SIP sur une plate-forme infra départementale.

Malgré ce bilan négatif il n'est question pour l'Administration ni de différer la suite du déploiement, ni de donner plus de latitude aux comptables et aux agents pour trouver la meilleure organisation de leur travail au quotidien.

Amélioration du maillage territorial : une bonne orientation

Cette orientation de la DGFIP correspond à la revendication **F.O.-DGFIP** d'un service de proximité à l'usager en phase avec les réalités sociales et économiques de certaines communes.

Il ne faudrait toutefois pas que sous couvert de rentabilité, certains autres sites soient purement et simplement fermés sous prétexte de baisse de l'activité économique locale. **F.O.-DGFIP** reste vigilant sur le sujet.

Sous réserve de faisabilité en matière immobilière, la Direction Générale a retenu 4 projets : Mandelieu (06), Noisy-Le-Grand (93), Lamentin (Martinique) et Agde (34).

D'autres études ont été lancées en automne et concernent Villeurbanne (69), Marne-La-Vallée (77) et Pertuis (84).

Tous ces dossiers devront faire l'objet de consultations des agents pour s'assurer que chacun est bien volontaire pour changer de résidence.

Équipe Mobile de Renforts (EMR) : le paradoxe

Les EMR ont fortement été sollicitées pour la mise en place des S.I.P. en plus des missions toutes aussi prioritaires que restent la gestion des collectivités locales sous Hélios, la montée en puissance de Chorus ou de façon plus générale la compensation des suppressions d'emplois dans les postes comptables et les services en DDFIP.

La délégation **F.O.-DGFIP** a interpellé la Direction Générale sur le fait que des directions locales fléchissent pourtant des suppressions d'emplois sur ces équipes, alors que la charge augmente et que les besoins se diversifient. Nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse...En effet la fiche sur les EMR n'a pas été traitée avant la fin de la journée.

BULLETIN D'ADHESION



NOM : PRÉNOM :

Pour la filière fiscale n°DGI :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL :%

AFFECTATION :
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à le
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu